

AG FEG 16 août 2022 / Commission programme

Bonjour à tous.

Je vais démarrer par une confidence. Adolescent, j'avais un surnom aux courses : Etienne François. Certains continuent à m'appeler ainsi. Vous comprendrez pourquoi dans quelques minutes.

Ici même, l'année dernière, la commission traitait des inflexions données ou à donner au programme pour répondre à trois préoccupations : 1. la perte continue de compétitivité des chevaux de plat entraînés en France depuis 10 ans, 2. la baisse des effectifs à l'entraînement, 3. Le déficit de partants en obstacle.

Aujourd'hui, je poursuivrai le propos en soumettant à votre réflexion quelques observations susceptibles d'expliquer ce déficit de compétitivité, quitte à dépasser le cadre strict du programme.

Rappelez-vous que, sur la seconde moitié du siècle dernier - il n'y a donc pas si longtemps - dans la spécialité du plat, les chevaux entraînés en France étaient très compétitifs, en France et à l'étranger

Rappelez-vous quelques professionnels, tous disparus : François Mathet, Alec Head, Angel Penna, Maurice Zilber, Etienne Pollet et François Boutin. Attardons-nous sur ces deux derniers à la stupéfiante réussite avec les 2 ans :

- Etienne Pollet : En seulement vingt-huit ans de carrière, sans jamais avoir plus d'une cinquantaine de chevaux : il remporte sept classiques en Angleterre et en Irlande, dix en France et trois Arc. Avec ses deux ans en France : trois Morny, douze prix de la Salamandre, sept Grand Critérium.
- François Boutin : En 30 ans de carrière, il a remporté quasiment toutes les grandes épreuves du calendrier français, 4 classiques outre-manche. Avec ses 2 ans : 7 prix Morny, 10 prix de la Salamandre, 4 grand Critérium, 6 Critérium de Saint-Cloud, la Breeders' cup Juvenile (1991)

Alors que s'est-il passé ? Par rapport à cette époque glorieuse, deux constats sont restés inchangés.

1^{er} constat : L'entraînement de chevaux de courses reste un métier de main-d'œuvre, où les gains de productivité se réalisent au détriment de la qualité de l'entraînement. C'est une activité d'artisan, le temps passé avec les chevaux est un facteur déterminant du succès.

2^{ème} constat : les éléments constitutifs de l'industrie du luxe s'appliquent aux courses de galop : sélectivité, excellence et rareté, auxquels j'ajouterai un savoir-faire de qualité, entretenu par les éleveurs et les entraîneurs exerçant en France. En contrepartie, les coûts sont élevés. Notre activité reste une activité de luxe.

Alors, qu'est-ce qui a changé ? Je vous soumettrai cinq observations.

1. Première observation : les propriétaires. Le nombre des grands propriétaires-éleveurs en France a diminué, ceux qui continuent tendent à réduire la taille de leurs effectifs.

2. Seconde observation : le commerce. L'emphase est mise désormais sur l'aspect commercial, sur la valorisation financière du cheval au détriment de l'optique sportive. La conséquence ? On court moins, on met en place des stratégies d'évitement de peur de voir la valeur de son cheval baisser, on fait et on refait le papier plutôt que de définir un programme en début d'année et de s'y tenir, comme le faisaient les anciens. L'esprit sportif a cédé la priorité à l'esprit commercial.
3. Troisième observation : La loi Aubry est passée par là. Son impact a été destructeur pour les métiers de main-d'œuvre où les gains potentiels de productivité sont faibles si on veut maintenir les standards de qualité. C'est le cas de l'entraînement de chevaux de courses. Chez les entraîneurs cités précédemment, pas plus de trois lots, un cavalier d'entraînement s'occupait de deux à trois chevaux.
4. Quatrième observation : Le pré-entraînement s'est développé au point de s'imposer dans l'éducation des jeunes chevaux. Ces mêmes entraîneurs recevaient les yearlings avant la fin de l'été, au plus tard au 1^{er} octobre. Les yearlings faisaient canter sur le gazon avant l'hiver, tout en étant préservés par un exercice en hiver. Aujourd'hui ce n'est souvent qu'au cours de leur année de 2 ans que les poulains arrivent chez l'entraîneur, accumulant des mois de retard. C'est probablement un motif d'économie qui conduit à cette pratique, mais celle-ci contribue à ce décrochage de compétitivité à l'international.
5. Dernière observation : Le programme a changé.
 - a. D'une part avec l'inflation du nombre de courses black-type pour stimuler le commerce, sans être bénéfique pour la compétitivité de nos chevaux. Ceux-ci ont ainsi toutes latitudes pour s'éviter les uns les autres.
 - b. D'autre part l'abandon du prix de La Salamandre en 2001 a grandement fragilisé le programme de sélection des 2 ans, en supprimant sa colonne vertébrale et sa cohérence passée – fondée sur le continuum Morny, Salamandre et Critérium/Jean Luc Lagardère.

Rareté des grands propriétaires-éleveurs, commerce, loi Aubry, arrivée tardive à l'entraînement, programme. Les événements récents qui ont secoué la confiance du monde du galop en France amènent une demande. Elle concerne les pré-entraîneurs. Avec la place prégnante du pré-entraînement, il paraît aujourd'hui indispensable que les pré-entraîneurs soient agréés par France Galop et leurs chevaux contrôlés.

Quelques mots sur l'obstacle. Si nous avons du retard dans l'exploitation des chevaux de plat par rapport à nos voisins anglais et irlandais, c'est tout le contraire pour l'obstacle. Notre programme fait la part belle aux 3 et 4 ans. Mille trois ans, mille-quatre-cents quatre ans courent ainsi en obstacle. La contrepartie est un taux d'accidentologie élevé. Il nous remonte que les poulains et pouliches exportées outre-manche sont mis au repos un an par leurs nouveaux propriétaires dans la perspective d'effectuer une carrière longue. Nous prendrons l'occasion de revenir sur le programme d'obstacle une prochaine fois.

Je vous remercie pour votre attention et cède la parole à Aliette Forien

Jean de Cheffontaines